Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables de la Région Normandie et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Normandie.

Experts comptables & Commissaires aux comptes associés :
Thomas CHANCEL, François de MASCUREAU,
Pierre-Etienne MARIMPOUY

Comptabilité | Fiscalité | Audit | Paies | Conseils | Gestion de Patrimoine | Droit des sociétés

OGEC

Lycées Frémont les Rosiers

Siège social : 12 Rue Paul Banaston

14 100 LISIEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 aout 2023

8 avenue du Maréchal Foch • BP48 • 76192 Yvetot
Tél. : 02 35 95 16 98 • Fax : 02 35 96 19 88 • secretariat@bhn-expertise.com • www.bhn-expertise.com
Bureaux secondaires : 2 rue Paul Vaillant Couturier • 76210 Le Grand Quevilly • Tél. : 02 35 72 83 04 • Fax : 02 35 72 38 50
105 allée Paul Langevin 76230 Bois Guillaume Tél : 02 32 98 95 98

SAS FIGESCO au capital de 615 000.00 € - R.C.S. Rouen 417 525 037 – NAF 6920Z – FR 58 417 525 037 00038

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 août 2023

OGEC LYCEES FRÉMONT LES ROSIERS

12, rue Paul Banaston
14 100 LISIEUX
RCS LISIEUX 444 839 567

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous réserve de leur arrêté par le Conseil d'administration, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur la note Continuité d'exploitation mentionnée à la note n°2 « Principes comptables et méthodes de base » de l'annexe des comptes annuels présentant les postulats retenus dans le contexte déficitaire actuel.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels doivent être arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois

rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BOIS GUILLAUME
Le 11 janvier 2024
Le Commissaire aux Comptes
FIGESCO AUDIT

Thomas **CHANCEL**
Commissaire aux Comptes

Signé électroniquement le 11/01/2024 par
Thomas Chancel

BILAN ACTIF

OGEC FREMONT LES ROSIERS LISIEUX

	ACTIF	31/08/2023 EXERCICE N (selon ANC 2018-06) BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	31/08/2022 EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06) NET
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
	- Dotations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
	- Concessions, brevets, licences, marques, procédés,	55 177	50 569	4 609	8 095
	- Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
	- Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporel	-		-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 177	50 569	4 609	8 095
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
	- Terrains	29 780	29 780	-	-
	- Constructions	4 866 711	4 433 883	432 828	396 137
	- Installations techniques, matériel et outillage	1 558 363	1 534 199	24 164	40 453
	- Autres Immobilisisation Corporelles	2 026 618	1 303 031	723 587	794 487
	- Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelle	17 284		17 284	30 964
	- Biens reçus par legs ou donations destinés à être	-	-	-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 498 756	7 300 893	1 197 863	1 262 042
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
	- Participations et créances rattachées	-	-	-	-
	- Autres titres Immobilisés	-	-	-	-
	- Prêts	73 376	-	73 376	74 968
	- Autres Immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	73 376	-	73 376	74 968
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	8 627 309	7 351 462	1 275 847	1 345 104
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS	-	-	-	-
	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	-		-	15 423
	CREANCES :			-	-
	- Créances clients, usagers et comptes rattachés	58 660	17 518	41 142	4 197
	- Créances reçues par legs ou donations	-		-	-
	- Autres	77 866	-	77 866	708 716
	TOTAL CREANCES	136 527	17 518	119 008	712 913
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0,00	-	-	-
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE	-		-	-
	DISPONIBILITES	393 262		393 262	647 557
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	81 745		81 745	51 180
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	611 533	17 518	594 015	1 427 073
	FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (III)	-		-	-
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)	-		-	-
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)	-		-	-
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV +V)	9 238 842	7 368 980	1 869 862	2 772 177

BILAN PASSIF

OGEC FREMONT LES ROSIERS LISIEUX

	PASSIF	31/08/2023 EXERCICE N (selon ANC 2018-06)	31/08/2022 EXERCICE N-1 (selon ANC 2018-06)
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES		
	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	1 636 217	1 636 217
	TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	1 636 217	1 636 217
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires	-	-
	Fonds propres complémentaires	-	-
	TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE	-	-
	ECARTS DE REEVALUTION	-	-
	RESERVES		
	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
	Réserves pour projet de l'entité	-	-
	Autres réserves	-	-
	TOTAL RESERVES	-	-
	REPORT A NOUVEAU	- 304 745	- 149 155
	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 254 676	- 155 590
	SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	1 076 796	1 331 472
	Fonds propres consomptibles	-	-
	Subventions d'investissement	272 748	234 269
	PROVISION REGLEMENTEES	-	-
	TOTAL FONDS PROPRES (I)	1 349 543	1 565 741
	FONDS REPORTES E DEDIES		
	Fonds reportés liés aux legs ou donnations	-	-
	Fonds dédiés	-	-
	TOTAL FONS REPORTES ET DEDIES (II)	-	-
PROVISION	PROVISIONS		
	Provisions pour risques	-	34 232
	Provisions pour charges	110 382	61 346
	TOTAL PROVISIONS (III)	110 382	95 579
DETTES	DETTES		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associa	-	-
	Emprunts et dettes auprès des établissements de cr	100 090	216 133
	Emprunts et dettes financières diverses	-	-
	Avances et acomptes reçus	1 502	-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 683	93 643
	Dettes des legs ou donations	-	-
	Dettes fiscales et sociales	139 317	78 347
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
	Autres dettes	4 978	719 262
	Instruments de trésorerie	-	-
	Produits constatés d'avance	11 368	3 472
	TOTAL DETTES (IV)	409 938	1 110 858
	Ecart de conversion passif (V)	-	-
	TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV+V)	1 869 862	2 772 177

COMPTE DE RESULTAT
OGEC FREMONT LES ROSIERS LISIEUX

	01/09/2022 - 31/08/2023	01/09/2021 - 31/08/2022
	Nomenclature 2020 & PCG	Nomenclature 2020 & PCG
	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	0	0
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	0	0
dont ventes de dons en nature	0	0
Ventes de prestations de service	854 787	957 194
dont parrainages	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	990 753	1 014 059
Vers(Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	0	0
Ress Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provis	44 603	81 970
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits	156 178	73 164
TOTAL I	2 046 321	2 126 388
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	793
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes	1 094 829	1 088 660
Aides financières	7 424	10 547
Impôts, taxes et versements assimilés	82 885	90 386
Salaires et traitements	607 295	616 002
Charges sociales	223 342	223 024
Dotations aux amortissements des immobilisations	273 719	279 644
Dotations aux provisions	21 860	34 232
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	26 562	2 538
TOTAL II	2 337 916	2 345 826
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-291 594	-219 439
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	946	22
Reprises sur provisions, dépréciations et transfer	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d	0	0
TOTAL III	946	22
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	0	0
Intérêts et charges assimilées	284	175
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0	0
TOTAL IV	284	175
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	662	-153
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-290 933	-219 592
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	677	3 289
Sur opérations en capital	62 754	60 714
Reprises sur provisions, dépréciations et transfer	0	0
TOTAL V	63 432	64 002
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	27 175	0
TOTAL VI	27 175	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	36 256	64 002
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I + III + V)	2 110 699	2 190 412
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 365 375	2 346 002
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	**-254 676**	**-155 590**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature	0	0
Bénévolat	0	0
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
Mises à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	0	0
Personnel bénévole	0	0
TOTAL	0	0

OGEC Lycées Frémont Les Rosiers
LISIEUX
EXERCICE 2022/2023

ANNEXE

L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique assure la gestion du Lycée d'Enseignement Général INSTITUT FREMONT et des Lycées Technologique et Professionnel LES ROSIERS.

L'Organisme de gestion (OGEC) a pour objet, dans le respect du droit français d'une part, du statut de l'Enseignement catholique en France, des décisions du Comité national de l'Enseignement catholique, des accords conclus en son sein d'autre part, d'assumer juridiquement la gestion d'établissements d'enseignement fondés par l'autorité canonique compétente.

Conformément à l'article 134 du statut de l'Enseignement catholique, l'organisme de gestion a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale des établissements ; il l'exerce conformément aux projets de l'école, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'Enseignement catholique. Il contribue à assurer la mise en œuvre matérielle du projet éducatif.

NOTE N° 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une baisse constante des effectifs est confirmée depuis 2021-22, et de nouveau à la rentrée se septembre 2023, soit 100 élèves de moins en 2 exercices.

NOTE N° 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE :

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2023 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat définie et publiée par la Fnogec (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique).

NOTE SUR LA CONTINUITE D'EXPLOITATION :
Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis suivant le principe de continuité d'exploitation. En effet, l'exercice 2022/2023 fait apparaître un déficit de 255 K€, perte principalement en lien avec la baisse des effectifs. Afin d'adapter les charges d'exploitation à la baisse des effectifs, l'Association a acté un projet de rassemblement des deux lycées sur le même site, opération devant générer des économies importantes. De plus, sur la base d'une approche budgétaire couvrant la période intercalaire estimée au minimum à 36 mois (2024 à 2026), des discussions sont en cours avec L'Association propriétaire de l'immobilier pour valider un gel total ou partiel des charges inhérentes à l'utilisation des locaux. Ce positionnement permet de rehausser la capacité d'autofinancement de l'OGEC d'environ 200 K€ annuels.

NOTE N°3 : CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

L'exercice ouvert le 1er septembre 2020 et clos le 31 août 2021 était caractérisé par la première application du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif qui succède au règlement CRC n°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ; celui clos en date du 31 août 2023 s'inscrit dans la continuité.

NOTE N° 4 : ELEMENTS PARTICULIERS SURVENUS EN COURS D'EXERCICE OU EXPLICATIONS PERMETTANT UNE MEILLEURE COMPREHENSION DES COMPTES :

- PRODUITS D'EXPLOITATION

Dans le but de pouvoir maintenir le bon fonctionnement des OGEC scindés, certaines dépenses sont mutualisées et occasionnent des refacturations entre les deux associations.

- TAXE APPRENTISSAGE

La subvention de taxe d'apprentissage affectée à l'investissement est amortie par le compte de résultat en fonction de la durée de vie économique des biens soit un montant comptabilisé en produits exceptionnels pour 46 K€.

- SUBVENTIONS

Les forfaits de fonctionnement versés par la Région au titre de l'année scolaire 2022-2023 ont été notifiés le 12 décembre 2022 et ont été déterminés sur la base des effectifs de rentrée N-1.

- AUTRES INFORMATIONS

1. Provisions pour risques et charges : 96 K€

Elles se décomposent de la manière suivante :

✓ IDR personnel OGEC : 110 K€
✓ Risque social : la provision effectuée l'an passé pour 34 K€ a été reprise.

Hypothèses de calcul retenues :
L'association n'a signé aucun accord particulier concernant les indemnités de fin de retraite.
Les indemnités seront conformes à la législation et à la convention collective applicable.
Ces engagements sont provisionnés.
Les engagements sont évalués en retenant la notion de dette actuarielle, méthode préconisée par la norme comptable IAS 19.
Les paramètres techniques suivants ont été retenus :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation IBOXX Corporates AA à 3.80%
- Taux de charges sociales de 40%
- Turn-over faible
- Progression des salaires annuelle : 1%

Au 31 août 2023, il a été constaté que la convention collective prise en compte dans les précédents calculs était l'ancienne convention collective 2408. Cette convention a été remplacée pour la convention 3218 applicable à compter de l'exercice 2017.
Il a donc été réalisé un nouveau calcul au 31/08/2022 avec l'application de la convention 3218. La provision IFC s'élève à 88 521 euros. La différence avec la provision comptabilisée au passif au 31/08/2022 est 27 175 euros. Cette provision a été comptabilisée en dotation exceptionnelle.
Le calcul de la provision au 31/08/2023 s'élève à 110 381 euros, soit une dotation complémentaire de 21 860 euros (110381-88521). Cette variation s'explique par l'application de l'avenant 2022 relatif à la convention collective portant notamment sur les indemnités de départ à la retraite et par la prise en compte de l'ancienneté du nouveau Chef d'établissement. Cette charge a été comptabilisée en dotation d'exploitation.

2. Crise sanitaire :

La crise sanitaire a modifié les comportements et a durablement généré une baisse des DP et des Internes.

NOTE N° 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Immobilisations incorporelles :
  Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels qui sont amortis sur 1 an, et non sur 3.
  Depuis le 1er Septembre 2019, les logiciels sont amortis sur 3 ans.

- Immobilisations corporelles :
  Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).
  Les amortissements économiquement justifiés, correspondant à la dépréciation desdits biens, sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- **TAUX D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 4 ans
Aménagements de terrains	Linéaire	3 à 10 ans
Constructions sur sol autrui	Linéaire	15 à 30 ans
AAI des constructions sur sol autrui	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

NOTE N° 6 : ENGAGEMENTS

- Néant

NOTE N° 7 : EMPRUNTS

Un emprunt de 200 K€ au taux de 0,18% sur 2 ans a été signé le 06/05/2022 avec déblocage des fonds le 27/07/2022. Emprunt sans garantie.
Cet emprunt se termine le 31/08/2024.

NOTE N° 8 : EVENEMENTS POST CLOTURE

Une restructuration immobilière « De 1830 à 2030 » est en cours, avec notamment la démolition actée du bâtiment 1830, et la construction programmée du « 2025 ».
Au 1er septembre 2023, 6 classes (LT-BTS) antérieurement localisées au 17 chemin de Rocques ont été accueillies au 12 rue Banaston.
En septembre 2025, ou au plus tard 2026, le lycée polyvalent FREMONT LES ROSIERS dispensera ses enseignements au 12 rue Banaston.
Ce projet immobilier fait l'objet de prises de contact avec la Direction Diocésaine et la Région pour valider les postulats du financement et des subventions.

NOTE N°9 : NOTE SUR LES CREANCES FAMILLES

OGEC Frémont Les Rosiers
LISIEUX

Exercice 01/09/2022 au 31/08/2023

N° Compte	Coût des Créances Familles	Ex. 2022-23	Ex. 2021-22
	RECETTES	1 845 540,16	1 969 573,89
65410000	Pertes sur Créances de l'Exercice	703,29	16,33
68174000	Dotation Provisions Créances	4 554,59	11 780,76
	TOTAL DES CHARGES	5 257,88	11 797,09
77140000	Rentrées sur Créances Amorties	677,28	3 288,50
78174000	Reprises Provisions Clients Douteux	1 986,62	8 789,72
78774000	Reprises Exceptionnelles / Créances		
	TOTAL DES PRODUITS	2 663,90	12 078,22
	COUT DES CREANCES DOUTEUSES	2 593,98	- 281,13
	POURCENTAGE	0,14	- 0,01

Les créances "familles" dues au 31 Août sont dépréciées à 100 %, après déduction des règlements postérieurs à la clôture.
Les créances considérées comme irrécouvrables ont été comptabilisées en perte.

NOTE N° 10 : TABLEAU D'EVOLUTION DES EFFECTIFS

pour le collège et les lycées, les effectifs
retenus sont les effectifs de rentrée.

Catégories / Années	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24	Variation
Lycée	**414**	**366**	**364**	**298**	**266**	**273**	**250**	**224**	**-26**
Ventilation par classes	414	366	364	298	266	273	250	224	-26
Sans détail	414	366	364	298	266	273	250	224	-26
Lycée Professionnel	**243**	**240**	**231**	**239**	**225**	**237**	**203**	**206**	**3**
Ventilation par classes	243	240	231	239	225	237	203	206	3
Sans détail	243	240	231	239	225	237	203	206	3
Lycée Technologique	**189**	**189**	**214**	**194**	**196**	**178**	**166**	**140**	**-26**
Ventilation par classes	189	189	214	194	196	178	166	140	-26
BTS	39	47	46	46	52	52	41	41	0
AUTRES	150	142	168	148	144	126	125	99	-26
TOTAL EFFECTIF	**846**	**795**	**809**	**731**	**687**	**688**	**619**	**570**	**-49**

NOTE N°11 - TABLEAU DES MOUVEMENTS DES EMPRUNTS **31/08/2023**

		Taux						Capital				Capital à rembourser		
Date d'Octroi	Ancien Taux	%	R / F	Date de fin	P	Libellé	Objet	Capital initial emprunté	Capital restant à rembourser au 01/09/22	Capital remboursé en-cours d'exercice	Capital restant à rembourser au 31/08/2022	-1an	1 à 5 ans	+ 5 ans
01/112017	0,3	0,3	F	oct-22	M	SG Lisieux	Investissement dont ADAP	250 000	5 288	5 288	-	-	-	-
01/12/2018	0,3	0,3	F	nov-22	M	SG Lisieux	Investissement dont ADAP	250 000	9 899	9 899	-	-	-	-
06/05/2022		0,18	F	août-24	M	SG Lisieux	Investissement	200 000	200 000	99 910	100 090	100 090	-	-
TOTAL OGEC								700 000	215 187	115 097	100 090	100 090	-	-

NOTE N° 12 : COMPTE DE RESULTAT / GESTION GLOBALE

OGEC Frémont Les Rosiers
LISIEUX

COMPTE DE FONCTIONNEMENT CHARGES	Ex. 2022-23	Ex. 2021-22	Variations	
			DELTA	%
COUTS DE PERSONNEL	877 023	893 859	-16 836	-1,88
CONSOMMATIONS	628 634	623 122	5 512	0,88
SERVICES EXTERIEURS	365 279	366 556	-1 278	-0,35
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	100 917	99 775	1 142	1,14
AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	36 499	35 554	944	2,66
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	33 986	13 084	20 902	159,75
CHARGES FINANCIERES	284	175	109	61,99
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	295 579	313 876	-18 298	-5,83
AUTRES GESTIONS				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	2 338 200	2 346 002	-7 802	-0,33

COMPTE DE FONCTIONNEMENT PRODUITS	Ex. 2022-23	Ex. 2021-22	Variations	
			DELTA	%
RESSOURCES PRIVEES	836 662	942 056	-105 394	-11,19
RESSOURCES PUBLIQUES	979 773	1 014 059	-34 286	-3,38
PRODUIT DES ACTIVITES ANNEXES	29 105	15 138	13 967	92,26
CESSION OU VENTE DE PRODUITS	-	-	0	
PRODUCTION IMMOBILISEE	-	-	0	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	156 178	73 164	83 014	113,46
PRODUITS FINANCIERS	946	22	924	4 205,87
REPRISE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	36 219	19 846	16 373	82,50
TRANSFERT DE CHARGES	8 384	62 124	-53 740	-86,50
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	2 047 267	2 126 410	-79 142	-3,72

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	- 290 932	-219 592	-71 340	32,49

CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 175			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	63 432	64 002	-571	-0,89

RESULTAT EXCEPTIONNEL	36 257	64 002	-571	-0,89

TOTAL DES CHARGES	2 365 375	2 346 002	-7 802	-0,33
TOTAL DES PRODUITS	2 110 699	2 190 412	-79 713	-3,64

RESULTAT DE L'EXERCICE	- 254 676	-155 590	-71 911	46,22

NOTE N°13 : TABLEAU DE VARIATION DE LA MASSE SALARIALE

OGEC Frémont Les Rosiers
Lisieux

SALAIRES	Ex. 2022-23	Ex. 2021-22
Coût du personnel		
Appointements bruts du personnel	607 295	615 135
Rémunérations diverses	-	1 145
Charges sociales et assimilées	187 120	187 698
Charges fiscales et assimilées	46 386	54 832
Autres charges de personnel	4 463	4 890
Charges sociales personnel sous contrat avec l'Etat	31 760	30 435
Personnel intérimaire et extérieur		
Remboursement de charges de personnel		
Sous-Total (1)	877 023	894 136
Reprise provisions pour charges		
Transferts de charges	655	52 037
Autres produits divers (CES, CIE, emploi jeune...)		
Sous-Total (2)	655	52 037
TOTAL	876 368	842 099

NOTE N°14 : TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

OGEC ND Frémont, Les Rosiers

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

	FREMONT LES ROSIERS					
	Valeur Brute en début d'exercice	Réévaluation	Acquisitions et Apports	Cessions et Mise hors service	Virement de poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement						
Autres immobilisations incorporelles	53 594		1 583			55 177
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**53 594**	**-**	**1 583**	**-**	**-**	**55 177**
	-					-
Terrains	-					-
Aménagement de terrains	29 780					29 780
	-					-
Constructions						-
Sur sol propre et leurs AAI	-					-
Sur sol d'autrui et leur AAI	5 024 485		106 887	264 662		4 866 710
	-					-
Autres immobilisations corporelles			-			-
Installations techniques, matériels et outillage	1 619 072			60 709		1 558 363
Installations générales	1 052 887		70 708			1 123 595
Matériel de transport	10 565		-			10 565
Mobilier, matériel de bureau et d'informatique	856 456		36 000			892 456
	-					-
Immobilisations corporelles en-cours	30 964			13 680		17 284
Immobilisations grevées de droit	-					-
Autres immobilisations	-			-		-
	-					-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**8 624 210**	**-**	**213 595**	**339 051**	**-**	**8 498 754**
	-					-
Participations	-					-
Créances rattachées à des participations	-					-
Titres immobilisés	-					-
Prêts (Aide Construction)	74 968			1 592		73 376
Dépôts et cautionnements	-					-
Autres créances immobilisées	-					-
	-					-
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**78 273**	**-**	**-**	**1 592**	**-**	**73 376**
TOTAL GENERAL	**8 553 904**	**-**	**215 178**	**340 643**	**-**	**8 627 307**

NOTE N°15 : TABLEAU DE MOUVEMENT DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS
SUR L'ACTIF IMMOBILISE

OGEC ND Frémont, Les Rosiers
Lisieux

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

	FREMONT LES ROSIERS						
	Montant en début d'exercice	Réévaluation	Dotation de l'exercice	Autres variations	Diminutions de l'exercice	Virement poste à poste	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement							
Autres immobilisations incorporelles	45 499		5 069				50 568
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 499	-	5 069	-	-	-	50 568
Terrains							
Aménagement de terrains	29 780						29 780
	-						-
Constructions	-						-
Sur sol propre et leurs AAI	-						-
Sur sol d'autrui et leurs AAI	4 628 348		70 197		264 662		4 433 883
	-						-
Autres immobilisations corporelles							-
Installations techniques, matériels et outillage	1 578 619		16 288		60 709		1 534 198
Installations générales	473 895		98 002				571 897
Matériel de transport	10 565		79 607				90 172
Mobilier, matériel bureau et informatique	640 961						640 961
	-						-
Immobilisations corporelles en cours	-						-
Immobilisations grevées de droit	-						-
Autres immobilisations							-
							-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 362 169	-	264 094	-	325 371	-	7 300 892
Participations							
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés							
Prêts							
Dépôts et cautionnements							
Autres créances immobilisées							
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-		-	-	-
TOTAL GENERAL	7 407 668	-	269 163	-	325 371	-	7 351 460

NOTE N°16 : TABLEAU DE MOUVEMENT DES PROVISIONS

OGEC ND Frémont, Les Rosiers
Lisieux

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

			FREMONT LES ROSIERS				
			Montant en début d'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Autres variations	Diminutions reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	Provisions pour risques d'emploi		-				-
	Autres provisions pour risques et charges		34 232	-		34 232	-
	Provisions indemnité de départ à la retraite enseignants		-				-
	Provisions pour indemnité de départ à la retraite		61 346	49 035		-	110 381
	Provisions pour travaux propriétaire		-				-
	Provisions pour travaux locataire		-				-
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		-				-
			-				-
	TOTAL		72 402	49 035	-	34 232	110 381
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	Incorporelles					
		Corporelles					
		Financières					
	Sur stocks Sur comptes familles et usagers Autres provisions pour dépréciation Provisions sur placements		-				-
	TOTAL		-	-		-	-
TOTAL GENERAL			72 402	49 035	-	34 232	110 381
DONT		d'exploitation		21 860		34 232	
		financières					
		exceptionnelles		27 175			

(1) Explications complémentaires :

NOTE N°17 : TABLEAU DE MOUVEMENTS DES RESERVES

OGEC ND Frémont, Les Rosiers
LISIEUX

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Affectation du résultat en report à nouveau

	FREMONT-LES ROSIERS					
	Valeur en début d'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Autres variations	Virement poste à poste	Montant en fin d'exercice
RESERVES						
Réserve statuaire						
Réserve pour investissement						
Réserve de trésorerie						
Autres réserves :						
Réserve pour création d'activité						
Réserve pour chute d'activité						
Réserve diverses						
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU						
Report à nouveau	- 149 155	- 155 590				- 304 745
Résultat de l'exercice	- 155 590	- 254 676	155 590			- 254 676
TOTAL	- 304 745	- 410 266	155 590		-	- 559 421

NOTE N°18 : TABLEAU DE MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS

OGEC ND Frémont, Les Rosiers
LISIEUX

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

	FREMONT-LES ROSIERS					
	Montant en début d'exercice	Augmentation	Autres variations	Diminution	Virement poste à poste	**Montant en fin d'exercice**
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE						
Valeur du patrimoine intégré	1 636 217					**1 636 217**
Fonds statuaires	-					-
Subventions d'investissement non renouvelables	-					-
Fonds de trésorerie apportés	-					-
Libéralités ayant le caractère d'apport	-					-
	-					-
TOTAL	**1 636 217**	-	-	-	-	**1 636 217**
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE						
Valeur biens affectés	-					-
Valeur biens non affectés	-					-
Libéralités	-					-
Subventions d'investissement sous condition	-					-
TOTAL	-	-		-	-	-
ECART DE REEVALUATION						
Ecart de réévaluation						
TOTAL						
RESERVES						
Réserve statuaires	-					-
Réserve pour investissement	-					-
Réserve de trésorerie	-					-
Autres réserves	-					-
TOTAL	-	-		-	-	-
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU						
Report à nouveau	- 149 155	- 155 590	-			- **304 745**
Résultat de l'exercice	- 155 590	- 254 676		155 590		- **254 676**
TOTAL	- **149 155**	- **410 266**	-	**155 590**	-	- **559 421**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AMORTISSABLES						
Taxe d'apprentissage affectée à l'équipement	745 951	34 238	- 37 471			**742 718**
Autres subventions	314 726	66 995	- 1 000			**380 721**
Amortissement taxe d'apprentissage affectée à l'équipement	- 606 805		37 471	- 44 783		- **614 117**
Amortissement autres subventions	- 219 604		1 000	- 17 970		- **236 574**
	-					-
TOTAL	**229 291**	**101 233**	-	- **62 753**	-	**272 749**
TOTAL GENERAL	**1 716 353**	- **309 033**	-	**92 837**	-	**1 349 545**

NOTE N°19 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

OGEC Frémont Les Rosiers
LISIEUX

Exercice 01/09/2022 au 31/08/2023

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	N		
	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés			
Prêt ACTION LOGEMENT L'année 2003 a été traitée en subvention / fonctionnement voir ci-après	73 376	-	73 376
Dépôts et cautionnement versés			
Autres créances immobilisées			-
Immobilisations Financières	73 376	-	73 376
Compte de liaison entre établissements			
Stocks			
Fournisseurs : avances, acomptes versés	1 485	1 485	
Familles ou élèves	58 660	58 660	
Personnel et charges sociales	-	-	
Etat et autres collectivités publiques	-	-	
Confédérations, fédérations, associations et apparentés			
Comptes transitoires ou attente			
Débiteurs divers	76 381		
Charges constatées d'avance	81 745	81 745	-
Actif Circulant et Assimilé	218 271	141 890	-
TOTAL	291 647	141 890	73 376

Exercice 01/09/2022 au 31/08/2023

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	N		
	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an
Compte de liaison entre établissements			
Capital emprunté	100 090,00	100 090,00	-
Intérêts			
Concours bancaires courant et comptes créditeurs de banque			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100 090,00	100 090,00	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Fournisseurs et comptes rattachés	152 683,00	152 683,00	
Fournisseurs d'Immobilisations		-	
Familles ou élèves : avances reçues	-	-	
Dettes relatives au personnel		-	
Etat et autres collectivités publiques	139 317,00	139 317,00	
Confédérations, fédérations, associations et apparentés		-	
Autres dettes	4 978,00	4 978,00	
Produits constatés d'avance	11 368,00	11 368,00	
Dettes et assimilées	308 346,00	308 346,00	-
TOTAL	408 436,00	408 436,00	-

NOTE N°20: DETAILS DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

OGEC Frémont Les Rosiers
LISIEUX

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (Comptes 67...)

	N		N-1	
LIBELLES	MONTANT		MONTANT	
DOT AUX PROV EXCEPTIONNELLES - IFC	27 175,00			
		27 175,00		-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		27 175,00		-

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (77...)

	N		N-1	
LIBELLES	MONTANT		MONTANT	
RENTREES SUR CREANCES AMORTIES	677		3 289	
QUOTE-PART SUBVENTION EQUIPEMENT	62 754		60 714	
REPRISE IFC				
REPRISE PROV FAMILLES				
REPRISE PROV EXCEPTIONNELLES - COMPTA				
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (AJUST SCISSION)				
		63 432		64 002
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		63 432		64 002

NOTE N° 21

OGEC Frémont Les Rosiers
LISIEUX

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

DETAIL DES CHARGES DIVERSES DE GESTION (Compte 658)

	N		N-1	
LIBELLES	**MONTANT**		**MONTANT**	
BP PARTERS	18 769		2 514	
AUTRES	7 084		17	
ARRONDIS	5		7	
		25 858		2 538
TOTAL CHARGES DIVERSES DE GESTION		25 858		2 538

DETAIL DES PRODUITS DIVERS DE GESTION (Compte 758)

	N		N-1	
LIBELLES	**MONTANT**		**MONTANT**	
REGUL SUITE MAIL 17/03/22 AG2R PREV PROFESSEURS			3 493	
REFACTURATIONS DIVERSES (HEBERGEMENT, GYMNASE...)	104 736		2 160	
CHEQUES ANNULES	159		303	
DIVERS			189	
ARRONDIS	7		-	
CONV,SURLOYER SELF FONDATION 200K€/4 ANS	50 000		50 000	
TRESO APLAND AVANCE COVID			16 208	
FRAIS REJETS FAMILLE	1 276		812	
		156 178		73 164
TOTAL PRODUITS DIVERS DE GESTION		156 178		73 164

NOTE N° 22

OGEC Frémont Les Rosiers
LISIEUX

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

	N		N-1	
LIBELLES	**MONTANT**		**MONTANT**	
REFACTURATION SALAIRES	-		51 377	
ALLIANZ ASSURANCES REMBOURSEMENT SURTENSION	7 729			
CONVENTION MDP FRAIS FONCT SERV COMPTA	-		10 087	
CSE REMBOURSEMENR FRAIS	655		658	
DIVERS	-		2	
		8 384		62 124
TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES		8 384		62 124

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables de la Région Normandie et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Normandie.

Experts comptables & Commissaires aux comptes associés :
Thomas CHANCEL, François de MASCUREAU,
Pierre-Etienne MARIMPOUY

Comptabilité | Fiscalité | Audit | Paies | Conseils | Gestion de Patrimoine | Droit des sociétés

OGEC

Lycées Frémont les Rosiers

Siège social : 12 Rue Paul Banaston

14 100 LISIEUX

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos au 31 août 2023

8 avenue du Maréchal Foch • BP48 • 76192 Yvetot
Tél. : 02 35 95 16 98 • Fax : 02 35 96 19 88 • secretariat@bhn-expertise.com • www.bhn-expertise.com
Bureaux secondaires : 2 rue Paul Vaillant Couturier • 76210 Le Grand Quevilly • Tél. : 02 35 72 83 04 • Fax : 02 35 72 38 50
105 allée Paul Langevin 76230 Bois Guillaume Tél : 02 32 98 95 98

SAS FIGESCO au capital de 615 000.00 € - R.C.S. Rouen 417 525 037 – NAF 6920Z – FR 58 417 525 037 00038

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 août 2023

OGEC Lycées Frémont les Rosiers
12, rue Paul Banaston
14 100 LISIEUX

RCS LISIEUX 444 839 567

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à BOIS GUILLAUME
Le 11 janvier 2024
Le Commissaire aux comptes
FIGESCO AUDIT

Thomas **CHANCEL**
Commissaire aux Comptes

Signé électroniquement le 11/01/2024 par
Thomas Chancel